

Sac ados 91 LE

# BON PLAN vacances !



---

Sac ados France (16 à 20 ans inclus)

**DOSSIER DE PRÉSENTATION ET DE CANDIDATURE "JEUNES"**

**TITRE DU PROJET :**

**CADRE RÉSERVÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE**

STRUCTURE LOCALE : .....

RÉFÉRENT : ..... COORDONNÉES .....

Sac ados mis à disposition : ..... Solde à la date de dépôt du dossier : .....

Nombre de sacs demandé : ..... France (dont ..... dotation CG France)

Retrait des sacs : Fixé au ..... À fixer .....

**PROJET**

**Dates du séjour :** ..... Durée (..... jours ..... nuits)

**Destination principale (Ville/CP) :** .....

- Fiche de projet
- Fiche de synthèse et validation de la commission locale
- Fiches individuelles (pour chaque membre du groupe)
- Photocopie des justificatifs d'identités
- Photocopie des justificatifs de domicile
- Hébergement autonome

**Départs en voiture**

- Photocopie de l'assurance automobile en cours de validité
- Photocopie du permis de conduire
- Photocopie de la carte grise

**Destination France**

- Tranche d'âge France : plus de 16 ans et moins de 21 ans au jour du départ
- 1<sup>er</sup> départ avec le dispositif
- Argumentaire si 2<sup>e</sup> départ

**Départs de mineurs (précisez le nombre) .....**

- Convention «départ de mineurs»
- Responsabilité civile

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

Nombre de Sacs ados validés par le CG 91 :

France
--------

**Dont**

Dotation CG «France»
----------------------

Si différence avec le nombre demandé, motifs :

**L'opération Sac ados 91 s'adresse aux jeunes Essonnais souhaitant mettre en œuvre, seuls ou en groupe, un 1<sup>er</sup> projet de vacances** autonomes en France (jeunes âgés de 16 à 20 ans inclus), ou un nouveau projet de vacances dans l'Union Européenne (pour les 18/22 ans inclus) entre la mi-juin et la fin du mois de septembre. Pour mettre en place cette opération, le Conseil général a choisi de confier aux structures jeunesse locales (associations, services jeunesse des communes de l'Essonne, Points et Bureaux d'Information Jeunesse. . .) l'accompagnement et la pré-sélection des projets. Pour ce faire, il attribue chaque année aux structures candidates à l'opération un nombre déterminé de Sacs à redistribuer aux jeunes résidant sur le territoire de la structure.

**L'aide apportée par l'opération Sac ados 91 consiste en :**

- **un accompagnement** : les structures partenaires vous suivent tout au long du montage de votre dossier, vous conseillent, vous encadrent et pré-sélectionnent les projets qui verront le jour ;
- **une aide matérielle et financière** : le Conseil général de l'Essonne, initiateur de l'opération, fournit des sacs à dos aux candidats retenus (des sacs à dos de transport pour la France, des sacs de randonnée pour l'Union Européenne). Ces sacs comportent un chéquier vacances composé de chèques vacances (110 €), chèques alimentation (40 €), chèques lire (10 €), d'une assurance responsabilité civile (pour les jeunes majeurs et sans enfants), d'une assurance assistance et rapatriement et d'un kit vacances (kit sécurité voiture, préservatifs, tickets téléphones, cartes routières. . .).

## **CANDIDATER POUR UN PROJET SAC ADOS FRANCE**

### **Pour qui ?**

Le nombre de sacs étant limité, le Conseil général s'est fixé pour objectifs de faire partir :

- les jeunes âgés de plus de 16 ans et de moins de 21 ans au jour du départ,
- les jeunes n'ayant jamais bénéficié du dispositif (France ou Europe).

Le Conseil général, avec les structures jeunesse locales, s'est également engagé dans une démarche visant à favoriser le départ du public le plus éloigné des vacances (les mineurs, les filles, les jeunes les plus défavorisés ou n'ayant pas l'occasion de partir seuls en vacances).

### **Pour formuler votre projet, vous devez :**

⇒ **résider dans une commune où le dispositif est relayé par une structure jeunesse locale** (liste disponible sur [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)).

Si votre commune ne dispose pas d'une structure jeunesse relais, rapprochez vous de la structure jeunesse la plus proche de chez vous. Elle pourra accompagner votre projet grâce à des Sacs ados supplémentaires fournis par le Conseil général ;

⇒ **partir seul ou en groupe pour une durée minimale de 2 nuits.**

Si les membres du groupe ne résident pas tous dans la même commune, vous devez préparer un dossier commun (le dossier de candidature) et chaque candidat devra le déposer auprès de la structure jeunesse relais la plus proche de chez lui.

⇒ avoir un projet de vacances autonomes et pouvoir en justifier (réservation de train, hébergement. . .) ;

⇒ compléter le dossier avec votre structure locale\* en y incluant toutes les pièces demandées.

Aucun dossier ne pourra être directement déposé au Conseil général.

### **Les étapes de votre projet**

⇒ Votre structure locale instruira votre projet selon les critères fixés, d'une part par le Conseil général, et d'autre part par elle-même. Elle pourra ainsi vous demander de défendre votre projet devant une commission locale de sélection.

⇒ Le Conseil général vérifiera l'éligibilité de votre projet au dispositif et communiquera à son assureur vos coordonnées, les dates et lieux de votre séjour.

⇒ Le Conseil général mettra à disposition de votre structure locale les sacs à dos et les chèquiers vacances qu'elle-même vous remettra impérativement 48h avant votre départ. A ce titre, aucun sac ne pourra être directement retiré au Conseil général par les jeunes ou ne pourra être remis après le départ.

Tout séjour se déroulant en dehors des dates indiquées dans le dossier ou en dehors de l'itinéraire indiqué ne sera pas couvert par l'assurance Sac ados.

\* Attention - les dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un échange et d'un travail avec la structure locale seront rejetés.

«TITRE DU PROJET»

Réservé CG

**À COMPLÉTER PAR LE GROUPE :**

1. **Nombre total de membres du groupe :** ..... (maximum 6/dossier)
2. **- dont nombre de filles :** .....
3. **- dont nombre de mineurs :** .....
4. **- dont nombre de demandes de Sacs ados :** ..... **(joindre obligatoirement une fiche individuelle placée en annexe par demandeur de Sacs ados )**

**SYNTHESE DU PROJET**

**Période du séjour**

5. Du : ..... / ..... / 2011 Au : ..... / ..... / 2011

6. **Durée du séjour :** ..... jours ( ..... nuits)

7. **Type de séjour (Cochez la case choisie)**  
 Fixe  Itinérant

8. **Type de lieu choisi (Cochez la ou les cases choisies, plusieurs réponses possibles)**  
 Mer  Campagne  Montagne  Ville

9. **Principale ville de destination de votre séjour :** .....

10. **Code postal :** .....

11. **Principal mode de transport jusqu'au lieu de séjour (Cochez la case choisie)**  
 Train  Voiture  Autocar  Deux roues  
 Auto-stop  Randonnée à pied, à cheval...  Avion  
 Autre : .....

12. **Mode(s) d'hébergement (Cochez la ou les cases choisies, plusieurs réponses sont possibles)**  
 Camping - emplacements nus (tentes)  Camping «en dur» (bungalows, Mobil-home,...)  
 Auberge de jeunesse  Hôtel  Location  
 Hébergement amical à titre gratuit et non occupé  
 Autre : .....

13. **Activité principale du groupe durant le séjour (Cochez la case choisie)**  
 Pas d'activité dominante (détente et découverte touristique ponctuelle)  
 Activité sportive (initiation ou perfectionnement à une pratique sportive)  
 Activité culturelle ou artistique, laquelle ? : .....

Autre, précisez : .....

14. **Avez-vous accès à Internet, au sein de votre structure, pour préparer votre séjour ?**  
 Oui  Non

15. **Avez-vous accès à Internet, en dehors de votre structure, pour préparer votre séjour ?**  
 Oui  Non

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE SÉJOUR

*(Vous pouvez répondre de façon plus détaillée sur papier libre à joindre au dossier)*

### Description de votre projet :

Expliquez-nous comment est né votre projet et ce qui vous motive pour partir.

---

---

---

---

---

---

---

---

### Composition du groupe :

Nom/prénom/commune de résidence du 1<sup>er</sup> membre du groupe

Nom/prénom/commune de résidence du 2<sup>e</sup> membre du groupe

Nom/prénom/commune de résidence du 3<sup>e</sup> membre du groupe

Nom/prénom/commune de résidence du 4<sup>e</sup> membre du groupe

Nom/prénom/commune de résidence du 5<sup>e</sup> membre du groupe

Nom/prénom/commune de résidence du 6<sup>e</sup> membre du groupe

---

---

---

---

Si vous partez en groupe, avez-vous déjà réalisé des activités en commun (si oui, lesquelles) ? Quels sont les liens entre les membres du groupe ?

---

---

---

---

### Choix de la destination :

Comment avez-vous choisi votre destination ?

---

---

---

---

### Mode de déplacement :

Si vous avez décidé de vous rendre sur votre lieu de vacances en voiture : précisez la durée de trajets, les temps de pause prévus, le nombre de passagers par véhicule, le nombre de membres du groupe ayant le permis, l'année d'obtention des permis

---

---

---

---

---

---

---

---

### Adresse(s) précise(s), numéro(s) de téléphone et contact du ou des lieux d'hébergement :

---

---

---

---

---

---

---

---

*L'adresse précise est demandée à seule fin de permettre un contrôle éventuel du fait qu'un lieu d'hébergement a bien été réservé par le groupe, préalablement à son départ. Un justificatif pourra être exigé (billet de train, contrat de location...)*

**Nom/prénom signature de chaque membre du groupe**

## BUDGET PRÉVISIONNEL DU GROUPE

Nombre de membres du groupe : .....

Nombre de jours vacances : .....

Destination : .....

DÉPENSES			RECETTES		
Poste	Par pers.	Pour le groupe	Poste	Par pers.	Pour le groupe
<b>TRANSPORT</b>			<b>SAC ADOS 91</b>		
Aller			Chéquier vacances	150	
Retour					
Sur place					
Autres (précisez)					
TOTAL TRANSPORT			TOTAL CHÉQUIERS VACANCES		
<b>HÉBERGEMENT</b>			<b>AUTRES AIDES AU DÉPART (précisez)</b>		
Camping					
Hôtels, Clubs vacances					
Location					
Hébergement gratuit					
Autres (précisez)					
TOTAL HÉBERGEMENT			TOTAL AIDES AU DÉPART		
<b>ALIMENTATION</b>			<b>APPORT PERSONNEL</b>		
Petit déjeuner			Famille		
Déjeuner			Salaire		
Dîner			Economies		
Autres (précisez)			Autre (précisez)		
TOTAL ALIMENTATION			TOTAL APPORT PERSONNEL		
<b>ACTIVITÉS/LOISIRS</b>			<b>ACTION D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Sport, festival...					
Location de matériel					
Autres (précisez)					
TOTAL ACTIVITÉS/LOISIRS			TOTAL ACTIONS D'AUTOFINANCEMENT		
<b>FRAIS DIVERS</b>			<b>AUTRES RECETTES</b>		
Achat de matériel et fournitures					
Charges administratives					
Téléphone					
Photos					
Autres (précisez)					
TOTAL FRAIS DIVERS			TOTAL AUTRES RECETTES		
TOTAL DES DÉPENSES EN €			TOTAL DES RECETTES en €		

**le total de vos dépenses doit être égal au total de vos recettes.**

*Votre projet Sac ados doit être validé par la commission locale puis par le service jeunesse du Conseil général de l'Essonne.  
Tenir compte dans l'élaboration du budget que tous les membres du groupe ne seront peut être pas bénéficiaires d'un Sac ados.*

## CADRES RÉSERVÉS À LA STRUCTURE LOCALE

Rappel : remise des projets des jeunes au Conseil général avant le retrait des sacs

- Pour moins de 5 projets entre 72 et 48 h minimum avant le départ,
- Au-delà de 5 projets : prévenir le service jeunesse du Conseil général, les dossiers pourront alors être traités en fonction du degré d'urgence (dates de départs).

<b>STRUCTURE LOCALE PRÉSENTANT LE PROJET</b>		
Nom de la structure : .....		
Commune : .....		
Téléphone : .....		Mail : .....
<b>RÉFÉRENT DU PROJET</b>		
Nom et prénom : .....		
Fonction : .....		
Téléphone : .....		Mail : .....
Dossier déposé auprès de la structure locale le :	Déposé au Conseil général le :	Date souhaitée de retrait des Sacs ados :
Nombre de Sacs ados validé par la commission locale d'attribution sur <b>vostra dotation</b> : France <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>		Précisez si des Sacs ont été attribués à des jeunes ne résidant pas, sur une commune ou le dispositif Sac ados est relayé : <b>Dotation Conseil général</b> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>

**17. Combien de rencontres avec le groupe ont été nécessaires pour aboutir au dossier final** .....

**18. Evaluation de l'évolution des capacités des jeunes dans la construction du projet :**

Capacités des jeunes à	Niveau* des jeunes	
	avant l'accompagnement	après l'accompagnement
Donner du sens au projet de vacances		
Sélectionner les informations nécessaires au séjour		
Réaliser des choix cohérents pour construire les projets (lieu de séjour, transport, activité, ...) au regard des moyens disponibles		
Organiser le séjour (réservations, locations, ...)		
Anticiper les contraintes de la vie en groupe		
Élaborer un budget prévisionnel cohérent avec le projet		
Anticiper le financement du séjour		

\* 1 - N'est pas en capacité de faire seul, nécessite un accompagnement  
 2 - Est en capacité de faire partiellement seul, nécessite un réajustement  
 3 - Est en capacité de faire seul, ne nécessite pas d'accompagnement

**SAC ADOS 91**  
Le bon plan vacances 2011

Membres du groupe (Y compris ceux ne demandant ou ne bénéficiant pas d'un Sac ados)		Sac validé par la Commission locale (cochez la case)	Dotation (si dotation CG ou autres structures le préciser ici)	Pièces obligatoires*							Commentaires éventuels (2 <sup>e</sup> Départ...)		
Nom	Prénom			Dossier instruit par (précisez la structure locale ayant suivi chaque membre du groupe)	OUI	NON	FI	JI	JD	CAP		ARC	PA

FI : Fiche individuelle à remplir par chaque membre du groupe, mineur et majeur

Jl : Photocopie d'un justificatif d'identité

JD : Photocopie d'un justificatif de domicile en Essonne

CAP : Convention d'accord parental pour les mineurs et photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité des parents

ARC : Photocopie d'attestation de responsabilité civile du jeune, uniquement pour les mineurs et pour les majeurs mariés et/ou avec enfants

PA : Photocopie du permis et de l'assurance automobile pour les départs en voiture

CG : Photocopie de la carte grise pour les départs en voiture

**ANNEXE 1 : FICHE INDIVIDUELLE À REMPLIR PAR CHAQUE JEUNE SOLLICITANT UN SAC ADOS**

19. Nom : .....

20. Prénom : .....

21. Adresse : .....

22. CP/Ville : ..... 23. Mail : .....

24. Numéro(s) de téléphone : fixe : ..... 25. portable : .....

26. **TITRE DU PROJET :**

27. Structure auprès de laquelle le projet de séjour a été déposée (voir conditions en p.3) : .....

28. **Date de naissance :** ..... **Âge :** ..... **ans** (voir conditions en page 3)

29. **Vous êtes :** (Cochez la case choisie)  Une fille  Un garçon

30. **Vous vivez actuellement :** (Cochez la case choisie)  
 en logement personnel  en foyer de jeunes travailleurs ou autre structure collective  
 chez vos parents ou de la famille  chez des amis  Autre, précisez : .....

31. **Votre situation scolaire ou professionnelle :** (Cochez la case choisie)  
 Scolaire  Etudiant (après le bac)  Formation professionnelle  
 Salarié à temps plein  Salarié en contrats spécifiques (intérim, temps partiel...)  
 Sans emploi  Autre, (précisez) : .....

32. **Votre père est :** (Cochez la case choisie)  
 Agriculteur  Profession intermédiaire  Retraité  
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise  Sans activité professionnelle  
 Cadre, profession intellectuelle supérieure  Employé  Ouvrier

33. **Votre mère est :** (Cochez la case choisie)  
 Agriculteur  Profession intermédiaire  Retraité  
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise  Sans activité professionnelle  
 Cadre, profession intellectuelle supérieure  Employé  Ouvrier

34. **Partez-vous en vacances ?** (Cochez la case choisie)  
 Plusieurs fois par an  Une fois par an  Moins d'une fois par an  Jamais

35. **Etes-vous déjà parti de façon autonome, c'est-à-dire sans parents, ni animateurs ?**  
 Oui  Non

36. **Si vous demandez un 2<sup>e</sup> Sac ados France, quelles motivations vous y conduisent?** (voir conditions en page 3)

\* Attention, une motivation doit être argumentée et sera laissée à l'appréciation de la structure locale et du Conseil général.

37. **Seriez-vous parti(e) sans l'aide financière proposée dans le cadre de l'opération ?**  
 Oui  Non

38. **Seriez-vous parti(e) sans l'aide méthodologique proposée dans le cadre de l'opération ?**  
 Oui  Non

Signature du demandeur :

**Cadre réservé à la Commission locale**

Sac ados attribué en Commission locale (cocher la case)  Oui  Non - motifs : .....

## ANNEXE 2 : CONVENTION POUR LE DÉPART DE MINEURS

Le départ des mineurs en séjours autonomes implique qu'un travail préalable soit réalisé avec les parents ou responsables légaux du jeune bénéficiaire.

Une convention doit être établie entre la structure d'aide qui remet les Sac ados, les parents ou responsables légaux des jeunes mineurs et les jeunes mineurs concernés.

Elle permet de formaliser la définition de l'engagement de la structure d'aide, de ses responsabilités et de celles du jeune et de ses parents ou responsables légaux.

Pour être pleinement valide, cette convention doit impérativement comprendre les documents prévus en annexe.

### Entre les soussignés

Dénomination de la Structure d'aide : .....

Statut : .....

Adresse : .....

Représenté(e) par dûment habilité(e) à cet effet

**Ci-après : «la Structure d'aide»**

ET

### **Madame**

Nom/ Prénom : .....

Nationalité : ..... Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

ET

### **Monsieur**

Nom/ Prénom : .....

Nationalité : ..... Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

OU

Dénomination de l'organisme assurant la garde d'un mineur (institution médico-pédagogique, centre de réinsertion,...)

Statut : .....

Adresse : .....

Représenté(e) par dûment habilité(e) à cet effet

**Ci-après : «les Responsables de la garde»**

**Les qualités de parent(s) / tuteur(s)-tutrices(s) / autre Responsables de la garde** (rayer les mentions inutiles)

(cf. annexe), **de** :

**Mademoiselle / Monsieur** (rayer les mentions inutiles)

Nom/ Prénom : .....

Nationalité : ..... Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Ci-après : «le Bénéficiaire de l'aide»,

Ci-après ensemble «les Parties»

ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIV

La structure d'aide conduit un programme d'animation dont l'objet est d'aider les jeunes à s'organiser et à assurer le bon déroulement de leurs vacances de façon autonome et indépendante, sans qu'aucun accompagnement ne soit prévu et organisé pendant les déplacements et sur les lieux du séjour. En particulier, la Structure d'aide n'assure pas l'organisation, ni n'assure le contrôle, permanent ou temporaire, du mode de vie ou des activités des jeunes bénéficiant de l'aide au départ, mais se limite à faciliter matériellement la mise en œuvre de leur projet de vacances. L'intérêt de ce programme consiste à aider des jeunes à changer d'environnement, d'accéder à l'autonomie, et de se responsabiliser vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres. Dans le cadre de ce programme d'animation, le projet de vacances proposé par le Bénéficiaire ayant été sélectionné, ce dernier est en droit de bénéficier, sous réserve de l'accord des responsables de la garde, d'une aide de la structure destinée à lui permettre de le réaliser. Cette aide prend la forme d'un Sac ados et d'un chéquier vacances.

Une rencontre a été préalablement organisée entre un représentant de la Structure d'aide et les Responsables de la garde aux fins d'assurer la parfaite information de ces derniers quant aux buts et moyens de l'opération, et de s'assurer de leur consentement à l'aide au départ en vacances du Bénéficiaire.

## **Il est convenu**

### **ARTICLE 1 : OBJET**

L'objet de la présente convention est de définir les droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'aide au départ du Bénéficiaire.

- 1-1 : AUTORISATION PARENTALE

Les Responsables de la garde autorisent le Bénéficiaire à partir en vacances dans le cadre du programme d'aide au départ en vacances réalisé par la Structure d'aide dans les conditions prévues par la présente Convention.

- 1-2 : ABSENCE D'ENCADREMENT

Il est expressément stipulé que la Structure d'aide n'assure aucun encadrement, direction, contrôle ou surveillance du Bénéficiaire, sous quelque forme que ce soit, pendant ses déplacements et séjours vacanciers.

Ces déplacements et séjours vacanciers du Bénéficiaire ne font par ailleurs l'objet d'aucun encadrement, direction, contrôle ou surveillance, de quelque nature que ce soit.

Il est précisé que les déplacements et séjours vacanciers du Bénéficiaire se feront dans le cadre du groupe dont le projet de vacances a été sélectionné, composé de plusieurs jeunes mineurs et majeurs dont les noms, prénoms et âges sont précisés en annexe à la présente Convention.

### **ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE LA STRUCTURE**

La structure d'aide remettra un Sac Ados au Bénéficiaire au plus tard 48 heures avant la date de départ prévue pour le séjour.

### **ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DES RESPONSABLES DE LA GARDE QUANT AU BÉNÉFICIAIRE**

Les Responsables de la garde s'engage(nt) à ce que le Bénéficiaire utilise le chéquier vacances au paiement des frais afférents à son projet de vacances, sauf pour les Responsables de la garde à en rembourser le montant à la Structure d'aide.

La destination, le mode de transport, le lieu d'hébergement, la durée, les activités dominantes sont présentés dans le dossier de présentation du projet de vacances.

Il est expressément précisé que les choix d'organisation décrits dans le projet correspondent exclusivement à ceux du Bénéficiaire, sous l'autorité des Responsables de la garde et que la Structure d'aide n'a formulé aucun avis ou proposition, ni n'exerce aucun contrôle relativement à ces choix, dont elle se borne à faciliter la mise en oeuvre.

### **ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS AUX TIERS PAR LE BÉNÉFICIAIRE**

Il est expressément rappelé que la Structure d'aide, ses représentants et ses personnels, ne répondent pas du Bénéficiaire, et que les Responsables de la garde, en leur qualité de titulaires de l'autorité parentale sur la personne du Bénéficiaire, sont personnellement responsables des dommages que ce dernier viendrait à causer aux tiers.

Les Responsables de la garde garantiront la Structure d'aide, ses représentants et ses personnels, de tous recours, pour le cas où leur responsabilité viendrait à être recherchée par un tiers ou par ses ayants cause, victimes du fait du Bénéficiaire, sur quelque fondement juridique que ce soit.

Les Responsables de la garde renoncent expressément à tous recours à l'encontre de la Structure d'aide, de ses représentants et de ses personnels, en raison de dommages qu'il viendrait à causer à des tiers, sur quelque fondement juridique que ce soit.

**ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS AU BÉNÉFICIAIRE PAR DES TIERS**

Les Responsables de la garde renoncent expressément à tous recours à l'encontre de la Structure d'aide, de ses représentants et de ses personnels, en raison de dommages qu'il viendrait à subir au cours de ses déplacements et séjour vacanciers, sur quelque fondement juridique que ce soit.

**ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente Convention entre en vigueur dès sa signature par les Parties.

**ARTICLE 7 : LITIGES**

En cas de litige entre les Parties relativement la présente convention, les Tribunaux français seront seuls compétents.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_ ,  
en autant d'exemplaires originaux que de parties,

Pour la Structure d'aide  
(signature)

Le Bénéficiaire\*  
(signature)

Pour les Responsables de la garde  
(signature(s))

**ANNEXES :**

- Photocopie d'une pièce d'identité du bénéficiaire
- Photocopie d'une pièce d'identité des Responsables de la garde (si personnes physiques), et photocopie du livret de famille ou document justifiant de la garde si autres que les deux parents
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile.

*\* sous réserve de la validation de la demande*

## **Conseil général de l'Essonne**

Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative  
Service jeunesse  
Boulevard de France  
91012 Évry

Tél. : 01 60 91 93 74

Fax : 01 60 91 77 80

Mèl. : [sacados91@cg91.fr](mailto:sacados91@cg91.fr)